

**COMPTE-RENDU de la REUNION
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du lundi 03 février 2014 à 18 heures 00
Espace Haute Charente à Roumazières Loubert**

Invités présents :

Mme Dominique DECLERCQ Trésorière

Invités excusés :

Mme Murièle BOIREAU Sous-Préfète Confolens

Délégués communautaires :

Membres présents :

FOURNIER Bruno, DURIEUX Marie-Thérèse (suppléante), TONDUSSON Jacques, GUINE Bernard, DELAHAYE Vincent, GEALAGEAS Michel, JUDGE Jean-Marie, VILLAUTREIX Jean-Claude (suppléant), CANIN Pascal, SIMON Adrienne, BURLIER Claude, REYMOND Jean-Pierre, BISSERIER Gabriel, PUTIER Michel, GERMANEAU Bernard, PERILLAUD Monique, RIVAUD Jean-Marie, MONTRICHARD Raymond (suppléant), DUVERGNE Jean-François, MARSAC Jacques, LEONARD Jean-Pierre, MATHIAS Jean-Pierre, MESNIER Jean-Claude, MARCIQUET Christine, SARAUX Eric (suppléant), DUTEIL Michel, BRANDY Marie-Thérèse, CHADOUTEAUD René, TARDIEU Jean-Louis, COMPAIN Jean-Pierre, FRUGIER Jean-Marc, COQ Michel, DELAGE Brigitte, SARDIN Jean-James, LAURENT Jean François, BRANDY Daniel, PLUYAUD Jean Michel, COURTOIS Yves, MADIER Pierre, FAUBERT Christian, FREDAGUE David, CREUZEAU Thierry, FAURE Maurice, MASSALOUX Josette, DUFAUD Jean-Michel, FOUILLEN Marcelle, BAUDRANT Jacques, PASCAUD Gilbert, CHARDAT Joëlle, DURAND Jacqueline, FORT Jacques, RAYNAUD Christian, CHARGY Patrick (suppléant), RENAUD Joël, HAMEL Bernard, PERINET Olivier, PERINET Geneviève, BOURGAULT Bernard (suppléant), RIVET Bernadette, DAUGE Marie Ange, MOUSNIER Jean-Paul, BISSIRIER Jean, COMPIN Alain.

Membres absents excusés :

TAUGOURDEAU Mireille, BOURDAREAU Huguette, MORAND Gérard, DE RICHEMONT Henri, GAILLARD Olivier, DENIS Robert, CHEVREUSE Dominique, BARRAUD Jean-Pierre, GUIMARD Elisabeth, VITEL Brigitte.

Invités Elus présents :

Mr Guy TRAUMAT Président CCC
Mr Jean-Pierre MONTAUBAN Conseiller Général
Mme Jacqueline DOUCET Maire de Mouzon
Mr Alexandre HAMON Maire de Saint Quentin sur Charente
Mr Gérard GROLLEAU Maire de Nieuil
Mr Roland BOIREAU Maire de Roussines

Invités Elus excusés :

Mr Jérôme LAMBERT Député
Mme Madeleine NGOMBET Conseillère Régionale
Mr Gérard DESOUHANT Président Pays Charente Limousine

Invités : Mr Denis FOUCRET *Directeur MARPA*

Mme Jeanine DUREPAIRE *Députée communautaire Chabonais*

Journalistes et correspondants de la Presse : Monsieur Gérald LAME, Madame Marie-Françoise CORMIER.

Date de la convocation : 22 janvier 2014

ORDRE DU JOUR :

1. Transfert de l'entité MARPA (Bâtiment et Gestion) de notre communauté à notre CIAS
2. Création d'un poste Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe (transfert agent gymnases de Chasseneuil)
3. Présentation du projet de réhabilitation du Gymnase de Chabonais
4. Hébergements d'entreprises sur les 2 ZAE - Demande de subvention
5. Questions & Informations diverses

PREAMBULE

Le Président remercie l'ensemble des élus et invités de leur présence pour **ce conseil communautaire extraordinaire**. Le Président donne la liste des délégués excusés.

Les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :

1. Demande de DETR - Rond Point Entrée Est de Roumazières Loubert -
2. Décisions modificatives Budget Général et SPANC

1. Transfert de l'entité MARPA (Bâtiment et Gestion) de notre communauté à notre CIAS

Le Président informe l'assemblée délibérante que par Arrêté Préfectoral n°2013350-0005 du 16/12/13 la MARPA (Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées) Les Cèdres à MONTEMBOEUF, déclarée d'intérêt communautaire, a été transférée à la Communauté de Communes et que par Arrêté Préfectoral n°2013357-0013 du 23/12/13, le SIVM de Montembœuf, structure porteuse de la MARPA, a été dissous le 31/12/13.

La structure MARPA ne peut pas être portée par la Communauté de Communes de Haute Charente mais par le CIAS de Haute Charente avec création et ouverture d'un budget M22.

Le Président demande à l'assemblée de se prononcer sur le transfert de la MARPA à notre CIAS.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Président à :

- Transférer la MARPA au CIAS de Haute Charente avec création et ouverture d'un budget annexe M22,
- Régler toutes les dépenses (charges de personnel, charges à caractère général et divers) et à encaisser toutes les recettes (loyer des résidents...) sur le budget général de la CdC Haute Charente en attendant la création du budget de la MARPA,
- Transférer le personnel de la MARPA de la CdC Haute Charente au CIAS Haute Charente après avis des Instances Paritaires (le CTP et la CAP),
- Signer tous les documents relatifs à ce transfert.

Il est précisé que toutes les dépenses engagées sur le budget général en attendant l'ouverture du budget M22 feront l'objet de remboursement et régularisation à la CdC sur le budget MARPA, tout comme les recettes perçues. **Une délibération sera prise.**

2. Création d'un poste Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe (transfert agent gymnases de Chasseneuil)

Le Président rappelle à l'assemblée délibérante l'Arrêté Préfectoral n°2013350-0005 du 16/12/13. Les 5 Gymnases et les 4 Piscines Plein Air publiques de Haute Charente, déclarés d'intérêt communautaire, ont été transférés à la Communauté de Communes.

Il rappelle qu'aux termes de l'article 46 de la loi du 27 février 2002, dès lors qu'une compétence est transférée à titre exclusif à l'EPCI, les personnels qui remplissent en totalité leurs fonctions et les services correspondant à l'exercice de cette compétence sont automatiquement transférés à l'EPCI.

Egalement les modalités de transferts font l'objet d'une décision conjointe de la commune et de l'EPCI, prise après avis du CTP (Comité Technique Paritaire).

Le Président informe que seule est concernée la commune de Chasseneuil sur Bonniere qui a un agent à temps complet sur l'entretien des 2 gymnases.

Le Président demande à l'assemblée de se prononcer sur ce transfert de personnel en l'autorisant à effectuer les démarches suivantes :

- Demande conjointe CdC/Commune de l'avis du CTP (réunion programmée en mars),
 - Création d'un poste d'Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe,
 - Signature de l'arrêté de nomination par voie de transfert de l'agent.
- L'assemblée émet un avis favorable. **Une délibération sera prise.**

3. Présentation du projet de réhabilitation du Gymnase de Chabanais

Le Président informe que la commission « Environnement, Urbanisme, Assainissement » s'est réunie le 21/01/13 pour la présentation du projet de concours d'architecte pour la réhabilitation du gymnase de Chabanais (engagé par la commune).

Etaient présents : Jacques BAUDRANT, Michel COQ, Dominique BLAUDY, Jean François DUVERGNE, Christian FAUBERT, Jean Pierre LEONARD, Pierre MADIER, Daniel ROUSSEAU, Joëlle CHARDAT, Jean Pierre COMPAIN, Jacques MARSAC, Michel GEALAGEAS

L'ensemble des membres de la commission a vu la nécessité de mener à terme la réhabilitation de ce gymnase dont la vétusté est incontestable, mais seule sa réalisation en termes d'échéancier ne peut être connue et ne peut être à ce jour décidée.

Rappelant :

- 1) Que la commune s'est engagée en ayant lancé un concours d'architecte en 2013 et que le Cabinet COHEN BEJARD a été retenu pour son esquisse par courrier du 09/12/13
- 2) Que la commune s'est engagée à payer les honoraires (Esquisses) des architectes non retenus
- 3) Que l'engagement de Maîtrise d'Œuvre n'a pas été signé
- 4) Que la personne publique doit être respectée et ce dans la prise de compétence au 01/01/14

Le Président demande à l'assemblée de se prononcer sur l'intérêt de ce projet sachant qu'en 2014 **seul** l'engagement d'une partie de la Maîtrise d'Œuvre pourra être inscrite au Budget Primitif et donc demande aussi l'autorisation de signer l'acte d'engagement avec le Cabinet COHEN BEJARD.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide l'intérêt du projet de réhabilitation du gymnase situé à Chabanais et l'engagement de Maîtrise d'œuvre sachant que la commune de Chabanais s'était engagée envers le cabinet d'Architecture COHEN BEJARD en validant leur esquisse.

La CdC Haute Charente n'engagera, en 2014, que la Maîtrise d'œuvre jusqu'à la mission PRO, l'engagement de la suite de la mission sera soumis à l'avis de l'assemblée délibérante, dès l'instant que la décision de réaliser les travaux sera prise.

Une délibération sera prise.

4. Hébergements d'entreprises sur les 2 ZAE - Demande de subvention

Le Président présente l'estimation des travaux pour la réalisation d'hébergements d'entreprises sur les 2 ZAE Communautaires « Bois de la Marque » et « Les Chassats » que le cabinet d'architecture Poirier Bordage a terminé.

Le Président demande à l'assemblée de se prononcer sur :

L'estimation des travaux (peut être revue en fonction de nouvelles dispositions environnementales)

<i>Dépenses</i>	<i>Roumazières-Lbt</i>	<i>Chabanais</i>
	<i>en €</i>	
1. Terrassement, voirie, réseaux divers	64 000	59 000
2. Gros œuvre / sols industriels	68 000	70 500
3. Charpente bois : ossature bois / plancher bois	56 000	57 800
4. Etanchéité / zinguerie	23 400	21 700
5. Bardage	36 000	37 500
6. Portes sectionnelles	7 900	7 900
7. Menuiseries extérieures / serrurerie	13 200	14 500
8. Plaquisterie / Menuiseries intérieures	14 800	10 500
9. Carrelage / faïence	6 900	5 500
10. Peinture	5 000	3 600
11. Elec. courants forts – courants faibles / chauffage	30 000	30 000
12. Plomberie / équipements sanitaires / ventilation	7 800	7 500
Montant HT des travaux	333 000	326 000
TVA (20 %)	66 600	65 200
Montant TTC des travaux	399 600	391 200

Le plan de financement prévisionnel

Dépenses		Recettes			
<i>Coût estimatif des projets</i>	<i>€ HT</i>	<i>Partenaire</i>	<i>Dispositif</i>	<i>€</i>	<i>%</i>
Roumazières-Loubert	333 000	Conseil régional	FRILE	255 400	38.76%
		Conseil général	Fonds d'aide aux infrastructures d'accueil collectives	131 800	20.00%
Chabanais	326 000	Communauté européenne	LEADER 2007 - 2013	140 000	21.20%
		Total subventions		527 200	80.00%
		CCHC	Emprunt *	131 800	20.00%
TOTAL	659 000	TOTAL	659 000	659 000	100%

L'assemblée émet un avis favorable. **Une délibération sera prise.**

5. Demande de DETR - Rond Point Entrée Est de Roumazières Loubert –

Le Président informe que dans le cadre de l'aménagement du Rond Point à l'entrée Est de Roumazières Loubert un dossier de demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) peut être déposé auprès des services de l'Etat.

L'estimatif prévisionnel du projet, établi par le Maître d'œuvre Société Nouvelle ABAQUE Sarl, serait de l'ordre de 430 000 €HT (Honoraires, Travaux...).

Les partenaires financiers pourraient intervenir chacun à hauteur de 25% (l'Etat DETR, la commune de Roumazières Loubert, l'entreprise TERREAL et la CdC Haute Charente).

Dans un premier temps et avant la décision de réaliser les travaux qui sera prise ultérieurement, le Président demande à l'assemblée de se prononcer sur :

- Le dépôt du dossier de demande de subvention de DETR, exercice 2014,
- Le plan de financement prévisionnel.

L'assemblée émet un avis favorable. **Une délibération sera prise.**

6. Décisions modificatives Budget Général et SPANC

Le Président expose aux délégués communautaires que certaines factures devront être réglées avant le vote du Budget Primitif 2014, à savoir :

Budget Général Investissement Dépenses

- Création de l'**opération 0145** pour le projet MSP à Chabanais

Ouvertures de crédit suivantes

Compte 2313.0145 MSP Chabanais + 20 000 €

- Création de l'**opération 0147** pour le projet Cartographie touristiques Sentiers de randonnée

Ouvertures de crédit suivantes

Compte 2188.0147 Sentiers de randonnée + 1 700 €

- **Opération 0142** pour le projet Numérisation Cadastre Verneuil

Ouvertures de crédit suivantes

Compte 202.0142 Numérisation Cadastre Veneuil + 412 €

Budget SPANC Fonctionnement Dépenses

Institution Fleuve Charente = Participation RECEMA 2012 1 034.57 €

Office International de l'Eau = Formation Agent 1 198.87 €

Ouvertures de crédit suivantes

Compte 6288 Autres Services Extérieurs + 1 035 €

Compte 6535 Formation + 1 200 €

7. Questions & Informations diverses

➤ Le Conseil d'administration du CIAS se réunit le 05 février prochain à 17h00.

➤ La consultation pour la Maîtrise d'Œuvre « MSP à Chabanais » est lancée = réception des offres le 14/02/14. Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 1,3 M€

➤ Point des premières discussions avec les Professionnels de Santé de Brigueuil.

Un ensemble immobilier spécifique existe à Brigueuil, est utilisé par des professionnels de santé et son acquisition fera l'objet d'une réflexion avant tout engagement.

Jacques MARSAC met en avant le système organisationnel « Païs » (plateforme alternative d'innovation en santé) qui vise à privilégier le maintien d'une médecine de premier recours, avec un maillage pertinent de médecins sur l'ensemble du territoire, plutôt qu'une médecine d'urgence concentrée dans les grands centres urbains.

➤ Point sur la MSP de Haute Charente à Roumazières Loubert

Michel COQ indique que les travaux avancent ; la livraison finale du bâtiment est prévue pour la fin du premier semestre 2014.

➤ Point sur l'avancement des travaux à Vilotte Neuve (Chantier Insertion et Service Entretien)

Jean-Pierre COMPAIN précise que la partie « bureaux » est commencée et que le désamiantage est en cours.

➤ A propos du camping des lacs, Le Président apporte des précisions par rapport à l'article de presse ; c'est bien Monsieur Jean-Luc Gens qui est le nouveau gérant de REC, gestionnaire du site dans le cadre d'une délégation de service public. Il rencontrera les élus du bureau le 10 février prochain. Il précise également que REC en procédure de sauvegarde en 2012 n'a pas versé son fermage de 20 000 €. Pour 2013 le loyer a été réglé.

Maurice Faure indique que la vente des terrains de Pressignac à la CdC est désormais effective avec la signature récente de l'acte de transfert.

Le Président informe que les actes administratifs de vente des terrains de la station d'épuration de Suris, la zone pavillonnaire d'environ 5 hectares au sud de la ZA des Chassats à Chabanais, ont également été signés.

➤ Point sur l'avancement des travaux Bâtiment d'Accueil « Train Touristique et Vélo Rail »

Le Président indique que le projet suit son cours ; il doit impérativement être prêt pour le 1er juin, début de la saison touristique.

➤ CD-ROM de photos des communes de la CCHC

Le Président indique que toutes les communes de la Haute Charente ont reçu un CD-ROM avec un ensemble de photos de leur territoire, réalisées par la société K3 Production. Chaque commune est invitée à en choisir, une qui sera encadrée et accrochée dans le hall de l'Espace Haute Charente.

De même, sera réalisé un livre sur le territoire avec des photos extraites de cette opération.

Le Président lève la séance à 20 h.

Arrêté de signatures
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du lundi 03 février 2014 à 18h00 à l'Espace Haute Charente à Roumazières Loubert

Le Président
Christian FAUBERT

Les délégués présents